

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE DU SUD

N° _____/EX/CF/DGSN/SG/DRSNS/DRRGAGTC/S



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY

GENERAL SECRETARIAT

SOUTH REGIONAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY

Ebolowa le _____

EXPOSE : L'ÉTAT DES LIEUX DES CADRES SOCIAUX DE L'INSOUCIANCE ET DE L'IRRESPONSABILITE CHEZ LES JEUNES : FAUTEURS DE TROUBLES ET VICTIMES DE LA CRISE URBAINE.

.....(préliminaires et civilités).....

.....

.....

Le maintien de la sécurité, de la paix, du bon ordre, constituent de nos jours des préoccupations constantes de tout ETAT moderne soucieux d'assurer son développement dans un environnement spatial, socio-économique viable.

Composante démographique majoritaire dans de nombreux pays africains, la jeunesse est une classe ambivalente susceptible de constituer autant un atout qu'une menace. Ce « fer de lance » de la nation s'est dans bien des cas mué en « lance pierre » de la nation sur fond de victimisation dans des ordres sociaux dont elle se sent, à tort ou à raison, exclue. En somme, les postures d'insouciance et d'irresponsabilité qui semblent la caractériser, en font de potentiels fauteurs de trouble d'une part ; et des potentielles victimes de la crise urbaine d'autre part.

Le présent exposé s'articule autour d'un bref état des lieux des cadres sociaux d'insouciance, d'irresponsabilité et des crises urbaines ; suivi de développements sur les jeunes en tant que potentiels fauteurs de troubles dans ce contexte ; puis en tant que victimes des crises urbaines ; l'ensemble assorti d'un rappel de la contribution de la Sûreté Nationale à l'action d'intégration de la jeunesse ainsi que des suggestions d'orientation des politiques publiques afférentes à cette problématique

I- ETAT DE LIEUX DES CADRES SOCIAUX D'INSOUCIANCE, D'IRRESPONSABILITE ET DES CRISES URBAINES

L'incivisme, la délinquance, les comportements déviants de tous ordres, vis-à-vis des institutions étatiques, de la société, sont entre autres des tares de plus en plus perceptibles au sein des milieux jeunes. Une jeunesse qui rencontre d'énormes difficultés à l'instar de l'insertion socio- professionnelle, l'exclusion sociale, la précarité économique, la stigmatisation, la criminalisation, les violences physiques et psychologiques, une gestion mal assumée des contraintes quotidiennes de la vie, un déficit criard d'une appropriation des responsabilités qui leur incombent, l'absence d'un esprit civique empreint de probité et de citoyenneté, la consommation des drogues et autres substances psychotropes la conduit inexorablement vers des paradis artificiels, jouant de fait un rôle important dans la montée en puissance des postures d'insouciance et d'irresponsabilité qui leur sont imputées, l'utilisation détournée des réseaux sociaux à des fins inavouées, par des artifices spécieux de hacking qui portent un coup sévère à l'économie locale, une expertise maîtrisée des TIC qui aurait pu être capitalisée à des fins nobles, un déficit d'encadrement parental du fait de la vie chère qui sévit avec acuité au sein des familles, sont entre autres des maux qui l'exposent à des vulnérabilités qui constituent des catalyseurs de la commission d'actes délictuels aux fins de quête de la pitance quotidienne.

L'insouciance est généralement caractérisée par un manque d'inquiétude, voire de la négligence, ou un manque d'intérêt poussé pour des aspects considérés comme primordiaux d'une existence humaine. La jeunesse qui représente une frange importante de la population de notre pays, pourrait constituer un épice de déstabilisation et de troubles à l'ordre public, du fait de certains maux qui la minent.

Une pression démographique est perceptible dans les villes. Un mouvement migratoire provenant des milieux ruraux, constitué en majorité des jeunes en quête d'une vie meilleure. Une installation anarchique au sein des villes qui génère de nouveaux défis de prise en charge, mais d'avantage d'acclimatation de ces derniers aux exigences normatives de ce nouveau cadre de vie, très exigeant, impitoyable pour les personnes vulnérables, aux réalités cruelles, qui génère une classe de laisser pour compte, incapable d'assumer les besoins sociaux vitaux élémentaires que constituent l'habitat décent, la nutrition, et la prise en charge du volet sanitaire.

II- LES JEUNES COMME FAUTEURS DE TROUBLES : ENTRE RESULTAT D'UN DEFICIT D'ENCADREMENT ET REPONSE A UN SENTIMENT D'EXCLUSION

1. Aux origines du rejet des institutions et de l'autorité

- Le déficit d'encadrement et le sentiment d'injustice :

Aux fondements des cadres d'insouciance et d'irresponsabilité qui traduisent un échec dans le processus de socialisation des jeunes, se trouvent plusieurs causes dont certaines procèdent de la démission parentale et d'autres d'un sentiment d'exclusion consécutif à un déficit d'offres publiques d'insertion socioprofessionnelle. Qu'ils soient appréhendés comme un espace social, un groupe communautaire ou un état d'esprit fédérateur des membres pouvant justifier du partage de certains éléments d'identité, les cadres d'insouciance et d'irresponsabilité ont en commun d'être des cadres de solidarité de personnes qui, par ignorance ou de manière délibérée, entendent exprimer une révolte contre l'ordre établi dont ils s'estiment opprimés ou exclus.

Le rejet des institutions, et une propension accentuée à la déviance par rapport aux ordres régaliens sont des signes distinctifs des comportements dominants dans ces cadres. La méfiance à l'égard des structures formelles pousse les jeunes à se désengager, voire à s'opposer aux systèmes qu'ils perçoivent comme oppressifs et injustes. Une certaine forme de lassitude et de désespoir est communément partagée par cette catégorie de jeunes qui y trouvent un prétexte pour se refuser à l'effort. La perte des valeurs, l'appât du gain facile, l'impression ou le sentiment d'inégalité sous-tendus par le clientélisme ou le népotisme, sans être exhaustif, constituent des lieux communs fortement ancrés dans notre microcosme social, et qui sont très souvent convoqués par certains pour justifier leur découragement. Alléguant de la confiscation de l'ascenseur sociale, bon nombre de jeunes estime que la majorité des opportunités relevant de l'espace public sont l'objet d'une accapitation exclusive d'une coterie au détriment de la majorité impotente.

- l'insouciance et l'irresponsabilité comme rébellion :

Faute d'inclusion sociale et d'opportunités économiques suffisantes, certains jeunes recourent à la violence pour exprimer leur frustration. Ces actes de violence, souvent interprétés comme des signes d'irresponsabilité, sont en réalité une réponse à un sentiment d'exclusion. Dans le même ordre d'idées, les comportements irresponsables observés chez les jeunes, qu'il s'agisse d'échec scolaire ou de délinquance, peuvent être interprétés comme des formes de protestation contre une société qui leur refuserait des opportunités égales. De suite, l'insouciance et l'irresponsabilité affichées sont en quelque sorte révélatrices d'un sentiment de rejet d'un ordre social perçu comme oppresseur et dont il faut s'émanciper en s'y opposant. Cette démarche délibérée pour poignée, n'est que sous-jacente chez le

grand nombre qui reproduit les attitudes contestataires par effet de mimétisme. En tout état de cause, la violence et la délinquance s'érigent en signaux d'un mal-être, en modes d'expression dans un langage qu'il appartient aux autorités régaliennes d'interpréter et d'y apporter une réponse adaptée en termes de politiques publiques.

2. les cadres corporatistes déviants et la propension aux troubles à l'ordre public

- Les gangs et les corporations de certains secteurs d'activités:

Dans de nombreuses villes, des jeunes se tournent vers les gangs pour rechercher un sentiment d'appartenance et d'identité. Ces groupes offrent un substitut aux réseaux familiaux défaillants et un espace où les jeunes peuvent exprimer leur pouvoir, souvent par des moyens illégaux. L'adhésion à ces groupes est tributaire à une pratique des codes d'honneur, des pratiques de bizutage, qui constituent des systèmes hiérarchisés internes d'aliénation, qui mettent en péril le bon ordre social. Les bandes de jeunes sans domiciles fixes, évoluant en hordes, constituent certaines de ces alternatives au sein desquelles de nombreux jeunes sont happés. Ces groupes sont connus sous des appellations diverses telles « nanga-boko » ou « microbes ».

Sous un couvert moins déviant et d'apparence noble, certaines corporations socioprofessionnelles regorgent en leur sein des jeunes révélant à maints égards des éléments d'identité expressifs de l'insouciance et de l'irresponsabilité. C'est le cas du secteur des mototaxis, de la ventre à la sauvette, des laveurs de fortune pour ne citer que ceux-là. Ici, faute d'un encadrement suffisant ou de l'assainissement de ces secteurs, s'y insèrent des délinquants en quête de paravent pour des besoins criminels tels le trafic de stupéfiants et le vol.

- La propension aux troubles à l'ordre public et à la violence criminelle comme référent commun :

Que ce soit par bravade ou par ignorance, les catégories de jeunes évoluant en permanence ou de manière occasionnelle en marge des cadres de socialisation formels sont en général plus portés aux comportements déviants constitutifs de troubles à l'ordre public ou d'atteintes criminelles aux personnes et à leurs biens. Les gangs sus évoqués ou la portion d'infiltrés dans des corporations socioprofessionnelles licites, constituent des périls potentiels permanents à la paix et à la tranquillité sociales.

D'initiative ou sur instigation de personnes mal intentionnées, ces jeunes se sont souvent mis en branle avec des résultats palpables en termes de troubles à l'ordre public. De toute évidence, ils constituent des réservoirs de fauteurs de trouble en

puissance. Sans prétention d'exhaustivité, on peut énumérer comme actes de violence et autres atteintes à l'ordre public et aux personnes les : Vols, braquages, cambriolages, trafics de stupéfiants et d'organes humains, kidnappings, prostitution, activités dangereuses par accident de la circulation, troubles à l'ordre public par des mouvements d'humeur, des émeutes, désordre urbain etc.

Pour être plus concret, et parlant spécifiquement de la région du Sud, certaines corporations y mettent souvent à mal l'ordre public. Celle des mototaxis en constitue une. Un moyen de transport très prisé des populations, malgré les multiples cas d'accidents de la circulation routière recensés de son fait. Ces derniers temps, on note la recrudescence des comportements inciviques au sein de ce milieu professionnel. Des pratiques de défiance à l'autorité publique survenant la plupart du temps lorsque les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) souhaitent recouvrer des taxes relevant de la fiscalité locale, ou encore lorsque l'un de leurs membres à tort ou à raison, aurait maille à partir avec les FMO. Des frondes au cours desquelles un déchainement de violence est la plupart du temps observé à l'encontre des dépositaires de l'autorité publique et du patrimoine de l'ETAT. Une activité, loin d'être une sinécure, qui nourrit son homme, mais au sein de laquelle on dénote un brassage sociologique fortuit entre des jeunes instruits, bénéficiant d'une bonne éducation, dont l'activité constitue un exutoire, et des jeunes peu recommandables dont ledit métier constitue un cheval de Troie pour mener des actes répréhensibles. C'est cette dernière catégorie qui semble à priori constituer le gros des effectifs dans cette corporation, et qui en constitue la fraction la plus frondeuse, s'illustrant en permanence par une propension très prononcée aux violations de divers ordres des lois et règlements, des troubles à l'ordre public, des atteintes aux personnes et à leurs biens, des trafics de substances prohibées à l'instar des stupéfiants. Cette frange qui d'initiative ou sur instigation de personnes nourrissant des velléités contestataires, est un noyau de fauteurs de trouble latent qui prolifère à la faveur du déficit d'assainissement du secteur des transporteurs par mototaxis. Au quotidien et en plusieurs circonstances exceptionnelles, ce cocktail social explosif illustre son potentiel de nuisance et sa capacité à mettre en péril la paix sociale.

III- LES JEUNES COMME VICTIMES DE LA CRISE URBAINE

1. L'impact de la crise urbaine sur l'insertion sociale des jeunes et l'expansion de la criminalité jeunes

- Précarité économique et exclusion sociale :

Dans de nombreuses villes, les jeunes des quartiers populaires sont les premières victimes de la précarité économique. L'absence de perspectives professionnelles et

les conditions de vie difficiles alimentent leur sentiment d'insécurité et accentuent leur marginalisation. L'exode rural en est une illustration. Des jeunes en quête d'un mieux-être, sont souvent désillusionnés par la réalité urbaine. Ils font face à un milieu inconnu, hostile, à fortes contraintes socio-économiques. Ils constituent ainsi des proies faciles, qui se laissent happer par des discours enchanteurs. Des promesses évanescences qui les inscriront dans les rangs des marginalisés de la société, les exposant à tous les vices. Ces jeunes viennent ainsi gonfler le flot des personnes défavorisées en situation de précarité sociale.

Les phénomènes d'urbanisation sont caractérisés, entre autres, par des effets d'éviction qui rendent de plus en plus difficile l'accès aux emplois décent à des personnes ne disposant pas de qualification. Par ailleurs, la forte croissance démographique, les pressions foncières et le coût de la vie en général, rendent l'accès à l'habitat et autres commodités du bien-être social prohibitifs. Cet effet d'éviction a pour conséquence inexorable d'accroître l'exclusion de certaines catégories de jeune du bénéfice des politiques publiques d'insertion.

- Emergence et résurgence d'une criminalité jeune transcendant les cadres sociaux:

Les doctrines sécuritaires tendent à stigmatiser les jeunes des milieux défavorisés, considérés comme des cadres plus criminogènes du fait de l'indigence et de la précarité qui y prévalent. Cette conception a tendance à être remise en cause par les dynamiques mutationnelles de l'insécurité en zone urbaine. Il est rapporté en l'espèce que des patrouilles de police, en charge de la surveillance discrète de certains quartiers résidentiels, récemment encore catalogués de sûrs, exempt de phénomènes criminogènes, ont été surprises de réaliser qu'une délinquance feutrée est mise en exergue par une jeunesse dite dorée, caractérisée par une consommation des drogues à forte valeur vénale, et des boissons alcoolisées exclusivement accessibles aux bourses nanties. un phénomène discret qui se déroule à l'abri des regards, terré la plupart du temps derrière la protection de hautes enceintes et grilles des villas cossues et carrés VIP des snacks huppés. La forte demande des drogues fines, substances psychotropes, et autres breuvages capiteux, intéressent les jeunes des classes défavorisées qui se muent à l'occasion en dealers pour la cause, ravitaillant cette jet-set locale, dont ils admirent le style de vie luxueux et délurée. Ceci expliquerait la recrudescence des braquages dans des domiciles somptueux. Tout comme pour dire que le mal ne se situe pas exclusivement où on croit le déceler. Les interactions et les intérêts sont tellement imbriqués les uns aux autres, qu'il est difficile de démêler l'écheveau.

2. Les conséquences psychologiques, sanitaire et sécuritaire des crises urbaines sur les jeunes

- Désespoir et exclusion sociale :

Le cosmopolitisme urbain et les nouvelles TIC ont considérablement accentué les facteurs d'influence et de socialisation de la jeunesse. Cette explosion exponentielle des sources d'exposition et d'influence s'accompagne paradoxalement d'un recul du fort pouvoir des cercles de socialisation primaire. L'isolement des jeunes entraîne un sentiment profond de désespoir, souvent accompagné de troubles psychologiques comme la dépression. Leur insouciance et irresponsabilité peuvent être vues comme des tentatives de fuir une réalité oppressante. Ou à l'inverse comme une quête d'un exutoire offrant de nouveaux repères existentiels et identitaires. Sous l'effet des drogues ou par effets d'entraînement, les facteurs incitatifs ou les cadres d'insouciance et d'irresponsabilité deviennent plus prégnants, constituant des miroirs aux alouettes qui captivent au jour le jour un nombre toujours plus croissant de victimes. On observe ainsi un phénomène croissant d'abandon scolaire, de la présence nouvelle de drogués dans nos rues, des junkys qui par leur dépendance et leur accoutumance à ces produits de consommation prohibée, qui constituent des cas de menaces graves avérées, portant atteinte à la tranquillité sociale.

- Cercle vicieux de l'exclusion et des périls sécuritaire :

Le corollaire direct des phénomènes d'éviction ou d'exclusion résultant des diverses déclinaisons des crises urbaines, qu'ils soient fondés ou fantasmés, est la précarité sécuritaire. Dans cette engeance, les jeunes sont à la fois auteurs et victimes des crises urbaines. La stigmatisation des jeunes en tant que fauteurs de troubles renforce leur exclusion sociale, créant un cercle vicieux dans lequel ils sont à la fois les agents et les victimes de la crise urbaine. Le déficit de crédibilité, la socialisation rendue ardue par un rejet permanent de la société, un ostracisme relevé au niveau de la quête des opportunités, sont des réalités qui renforcent le sentiment de relégation au ban de la société et de parias sociaux, de jeunes qui à la longue peuvent constituer des cibles de choix faciles lors des opérations de recrutement de petites mains au sein des nébuleuses terroristes ou des mafias locales.

IV- L'ACTION ET LES SUGGESTIONS DE LA SURETE NATIONALE DANS L'OEUVRE D'INTEGRATION SOCIALE DES JEUNES COMME LEVIER DE SECURITE URBAINE

1. Les actions de prévention et de formation

La Sûreté Nationale est chargée, entre autres missions, de veiller aux respect des lois et règlements de la République, de la prévention des troubles à l'ordre public et le

cas échéant de son rétablissement, de la protection des personnes et des biens à travers la recherche, l'interpellation et l'accomplissement des diligences judiciaires répressives subséquentes aux atteintes pénales de toutes sortes. Malgré la dotation d'un potentiel répressif conséquent, l'accent dans le déploiement de la Sûreté Nationale, notamment en rapport avec les problématiques concernant la jeunesse, est mis sur la dimension préventive et d'éducation. Cette option opérationnelle conforme aux prescriptions constante du Chef de Corps, SEM Martin MBARGA NGUELE, trouve l'une de ses justifications le souci de faire des populations en générale des partenaires de premier plan pour la sécurité. Cette option est déclinée sous les contours du concept de « Police de proximité ».

LA POLICE s'attelle au quotidien à démanteler du mieux possible ces réseaux criminels qui font des ravages au sein de notre jeunesse sans distinction.

A cet égard, les services d'action sociale de la Sûreté Nationale et ses services de sécurité publique s'attèlent par des actions préventives à éradiquer la formation des cadres d'insémination et de prolifération des facteurs de déperdition de la jeunesse. Ces activités prennent la forme d'opération de police, sous l'encadrement des autorités administratives et judiciaires, visant à démanteler les gangs de jeunes ou des lieux de fréquentation propice à leur déperdition, avec à terme des reconduites dans les familles ou les centres sociaux dédiés. Elles prennent également la forme d'opérations de ratissage et d'interpellation des élèves flâneurs aux heures de cours et leur mise à disposition des chefs d'établissement pour des actions appropriées. Avec cette action, des zones d'oisiveté et criminogènes jadis conquis par des jeunes dans la ville d'Ebolowa ont été éradiquées.

Des initiatives de police préventive, en concertation avec les associations syndicales sont régulièrement organisées. L'objectif poursuivi vise à édifier cette masse critique à une appropriation de ses devoirs, et à une connaissance de ses droits. Le maintien d'un contact régulier avec les leaders de ces groupes d'intérêts est permanent, aux fins d'anticiper de manière proactive, à la survenance malencontreuse d'un mouvement d'humeur éventuel. Cette action concourt à la sensibilisation et à la reprise de conscience et de confiance, mettant les jeunes concernés en posture de discerner et de résister aux velléités visant à les instrumenter à des fins de menées déstabilisatrices de l'ordre public.

On peut cependant regretter les pesanteurs dans l'assainissement de certains secteurs d'activités tels celui des conducteurs de mototaxis qui regorgent beaucoup de jeunes mais sert également de couverture à des activités criminelles pour certains. En l'absence de cet assainissement, il demeure difficile de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Parlant du volet éducation et formation, elle consiste à lutter contre le chômage par des concours de recrutement dans ses rangs. La dernière série en cours de cinq sessions de recrutement successifs de cuvées d'environ trois mille jeunes par session en était à son troisième tour en 2023. Le recrutement des personnels essentiellement jeunes, lors des sessions récentes des différents concours d'entrée à LA POLICE CAMEROUNAISE lui est bénéfique dans la compréhension des périls auxquels sont confrontés leurs congénères d'âge. Des fonctionnaires de Police très au fait des dérives comportementales de leurs concitoyens, qui infiltrent aisément ces milieux criminogènes jeunes, permettant de mieux comprendre leurs fonctionnements, leurs modes opératoires, dans l'optique de mener une lutte efficace contre ces regroupements délictuels au sein des institutions scolaires et universitaires. Il sied de souligner en la matière qu'à la faveur de ses plus récents textes, notamment le Décret n°540....du 19 novembre 2012 portant organisation et fonctionnement de la Sûreté Nationale, elle s'est dotée d'une compagnie spécialement dédiée à la sécurisation des établissements scolaires.

2. les suggestions en termes d'offres de politiques publiques juvéniles.

- **Jeunesse et résilience urbaine** : Les jeunes peuvent jouer un rôle clé dans la résilience des villes face aux crises. Leur dynamisme et leur créativité, lorsqu'ils sont bien canalisés, peuvent apporter des solutions innovantes aux défis économiques, sociaux et environnementaux des villes. De nature peu exigeante, au vu d'un environnement socio-économique peu favorable, les jeunes se sont résignés au-delà de leurs diplômes, à saisir toutes les opportunités disponibles. Leur engouement pour les tâches subalternes en est un indicateur fiable, à l'instar de l'engouement manifesté pour les recrutements des personnels de rang au sein des FDS. Une jeunesse responsable, intégrée, citoyenne, qui malgré un environnement réputé difficile, s'inscrit dans une gestion rationnelle de son quotidien, en droit respect des règles licites.

- **Le rôle de l'emploi et de l'éducation** : L'intégration des jeunes dans la vie économique et sociale des villes passe par l'accès à une éducation de qualité et à des opportunités d'emploi. Investir dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes réduit les risques de violence et de comportements antisociaux. Un rôle régalien qui incombe à l'ETAT et ses partenaires dédiés, qui devraient s'assurer que la jeunesse des zones défavorisées bénéficie d'un accès aisé à l'éducation républicaine.

- **La participation des jeunes à la vie citoyenne** : L'engagement des jeunes dans la gouvernance locale et les projets communautaires renforce leur sentiment d'appartenance et leur responsabilité sociale. Cet engagement est essentiel pour

transformer les jeunes d'agents potentiels de troubles en acteurs positifs de la sécurité urbaine. Leur intéressement à la gestion de la vie publique et leur insertion dans les cercles de prise de décisions, en l'occurrence les conseils délibérants des CTD, permettront d'assurer leur représentativité et requérir leurs desiderata.

3. Les programmes de soutien et d'accompagnement

- **Prévention de la violence et réinsertion sociale** : Les programmes qui visent à prévenir la violence, en proposant des activités sportives, culturelles ou éducatives, offrent des alternatives à l'insouciance et à l'irresponsabilité des jeunes. Dans cet ordre d'idées, les programmes offrant une formation et le renforcement de l'esprit de civisme et de patriotisme à l'instar du Service Civique National de Participation au Développement, semblent particulièrement indiqués. De plus, les dispositifs de réinsertion pour les jeunes ayant un passé de délinquance devraient aider à briser le cycle de l'exclusion.

- **Encourager des initiatives locales** : Les initiatives locales, telles que les projets de développement communautaire, permettent d'impliquer les jeunes dans la construction de solutions durables pour leur ville, contribuant ainsi à leur résilience. Des initiatives, des projets à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), devraient se démultiplier à l'effet d'occuper les jeunes, tout en leur assurant un revenu, faisant naître en eux le sentiment de faire œuvre utile.

- **Renforcer la justice sociale pour une sécurité durable** : La sécurité urbaine passe par la réduction des inégalités et la promotion d'une inclusion sociale forte. Des politiques qui soutiennent l'intégration des jeunes contribuent à créer des villes plus sûres et plus équitables, où chacun a la possibilité de s'épanouir. Les opportunités publiques doivent sans discrimination aucune, sans clientélisme, sans favoritisme, être accessibles à tous, tout en prévoyant des passerelles d'inclusion prioritaire pour les couches vulnérables et défavorisées.

CONCLUSION

L'insouciance et l'irresponsabilité chez les jeunes sont souvent perçues comme des caractéristiques d'une génération déconnectée des réalités. Cependant, ces comportements trouvent leurs racines dans des dynamiques sociales complexes qui influencent leur marginalisation dans le contexte urbain. Du fait d'une conjonction de facteurs inhérents à l'urbanisation croissante, les cadres spatiaux et les vecteurs d'insouciance et d'irresponsabilité de la composante jeune en font à la fois des auteurs et des victimes potentiels de l'insécurité. Fort du postulat que la sécurité urbaine et l'intégration sociale des jeunes sont des piliers cruciaux de construction des villes sûres, résilientes et inclusives, il semble impérieux d'accorder à ce tandem une attention de premier ordre à travers des politiques publiques plus réalistes et plus

concrètes. Des préalables qui leur offriront l'opportunité d'être des jeunes susceptibles de devenir des acteurs clés d'un environnement urbain plus sûr, en tant que parties prenantes essentielles de l'essor économique de notre Pays suivant les préceptes de la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030. Un objectif auquel participe la Délégation Générale à la Sûreté Nationale dans le cadre de ses missions régaliennes, sous la conduite de SEM Martin MBARGA NGUELE, et conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, SEM Paul BIYA, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Police.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

LE DELEGUE REGIONAL DE LA SURETE NATIONALE DU SUD

- ZO'OMBAME Hubert Nicolas -
Commissaire Divisionnaire